

SuisseEnergie

Newsletter N° 59



PROGRAMMES DE STABILISATION 2009

Une chance pour le secteur énergétique

La crise financière mondiale n'épargne pas la Suisse. Dans le cadre de divers programmes de relance – aussi appelés programmes de stabilisation – le Conseil fédéral a décidé de rectifier le tir. L'environnement et l'énergie constituent, en l'occurrence, un domaine important. Ainsi, l'année est placée entièrement sous le signe d'une «nouvelle donne verte».

Par des mesures anticycliques, l'Etat contribuera en 2009 à la mise en œuvre de projets concrets sur le plan des infrastructures, du transfert de technologies, de l'environnement et de l'énergie. Le 2^e programme de relance gouvernemental comprend donc aussi des mesures dans le domaine énergétique.

L'idée de base est simple: les projets encouragés doivent se prêter à une mise en œuvre rapide et exercer un impact favorable sur les branches les plus touchées par la mauvaise conjoncture.

(suite à la page 2)

La crise financière n'a pas épargné la Suisse

Le Seco a revu à la baisse ses prévisions pour 2009. Le PIB réel devrait reculer de 2,2%, tandis que le taux de chômage devrait atteindre 3,8% cette année, avant de grimper à 5,2% l'année prochaine. Que



doit faire l'Etat? Parce qu'elles remédient à des structures inefficaces, des périodes de marasme économique sont aussi profitables à l'économie nationale. Mais des bouleversements trop importants risquent également de mettre à mal des structures efficaces. Des programmes conjoncturels encourageant la demande permettent de tempérer les réactions trop fortes des marchés. Mais ils ne doivent pas venir soutenir des secteurs ou des branches en déclin. Il est plus que jamais primordial d'investir dans des projets d'avenir et dans les nouvelles technologies. Un approvisionnement et une utilisation durables de l'énergie sont essentiels pour tous les pays, tant du point de vue de la sécurité de l'approvisionnement que des questions climatiques. Seul un Etat maîtrisant ces deux aspects est à même d'offrir des conditions-cadres stables à long terme pour l'économie nationale, tout en encourageant le développement de technologies correspondantes et la création de nouveaux emplois. Un «Green New Deal» contribuerait ainsi à la compétitivité de l'économie suisse.

Matthias Gysler
chef de la section Politique énergétique

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a été chargé de présenter des projets bien ficelés répondant à ces critères. Lui et Suisse-Energie sont unanimes quant à l'approche souhaitée: la politique conjoncturelle moderne ne doit pas promouvoir l'infrastructure pour la forme seulement, mais concerner avant tout les projets durables, donc les projets favorisant les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les mesures énergétiques prévues dans le 2^e programme de relance comprennent:

- Des aides à l'investissement pour la réalisation d'installations photovoltaïques (20 millions de francs en 2009): les personnes qui construisent tout de suite leur installation photovoltaïque et qui figurent sur la liste d'attente de la rétribution à prix coûtant (RPC) recevront une aide équivalant à 30 % environ de leurs coûts d'investissement. Un montant de 3500 francs par kilowattheure (kWh) de puissance installée est prévu pour les installations photovoltaïques intégrées, de 2900 francs pour les installations ajoutées et de 2500 francs pour les installations isolées. Les aides se limitent au décuple de la contribution de base: les installations de 10 kW sont donc celles qui en profitent le plus. Mais attention, la personne qui sollicite des aides reste sur la liste d'attente. Elle risque de lancer la production et d'être toujours en attente après trois ou quatre ans, contrainte de continuer sans rétribution RPC. Il n'en demeure pas moins que celle qui participe maintenant a toutes les chances de réussir.
- Des aides à l'investissement pour le remplacement des chauffages électriques (10 millions de francs en 2009): des aides uniques (8000 francs pour le remplacement par une pompe à chaleur (PAC) sol/eau ou eau/eau, 3300 francs pour une PAC air/eau, 7300 francs pour un chauffage à bois et un bonus pour la construction d'un système hydraulique pour les dispositifs de stockage électrique décentralisés) permettront enfin de remplacer une partie des quelque 160 000 chauffages électriques à accumulation par des installations fonctionnant aux énergies renouvelables; on contribuera par là à réduire la consommation d'électricité.
- Des aides à l'investissement pour les projets de chauffage de proximité ou à distance (30 millions de francs en 2009): sont concernés tous les projets dont la construction commencera avant la fin de l'année 2009. L'aide va de 120 à 280 francs par mégawattheure par an (MWh/an) et peut représenter au maximum 30 % des coûts d'investissement, mais pas plus de 5 millions de francs par projet. Ces aides doivent donner un coup de pouce aux réseaux de chauffage de proximité et à distance alimentés par des énergies renouvelables (UIOM, bois) - une proposition déjà ancienne, destinée à assurer un approvisionnement énergétique efficient et à remplacer les systèmes de chauffage conventionnels par les technologies les plus récentes.

2009 est l'année de la «nouvelle donne verte». Les personnes qui participent aujourd'hui contribueront à un approvisionnement énergétique durable et favoriseront l'essor économique des énergies renouvelables. Les trois programmes ont été lancés fin mars. Les demandeurs d'aide ont dès maintenant une chance de participer. Informations détaillées et formulaires d'inscription sous www.suisseenergie.ch.

■ BÂTIMENTS

Certificat énergétique

Une étiquetteEnergie aussi pour les bâtiments? C'est justement l'objectif du nouveau certificat énergétique cantonal des bâtiments qui montre en un clin d'œil combien un bâtiment d'habitation consomme d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et d'autres appareils électriques. Il permet ainsi une comparaison avec d'autres bâtiments et propose des mesures d'optimisation.

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) indique de manière simple la qualité énergétique d'un bâtiment à l'instar de l'étiquetteEnergie



qui a déjà fait ses preuves pour les appareils électriques et les voitures de tourisme. Le CECB donne deux valeurs, l'une relative à la qualité de l'enveloppe du bâtiment et l'autre à sa performance énergétique globale (chaleur et électricité). Il contient en outre des recommandations pour des mesures d'assainissement. Les calculs sont effectués conformément au cahier technique 2031 «Certificat énergétique des bâtiments» publié par la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) en janvier 2009.

Le propriétaire aura le choix entre remplir une version «light» disponible gratuitement sur internet et demander un CECB officiel. La version

«light» lui permettra de faire lui-même rapidement une première évaluation de l'état de son bâtiment. Le CECB officiel sera seulement établi par des conseillers formés et accrédités par les cantons, qui se déplaceront pour examiner les bâtiments avant de délivrer le certificat.

Quand le CECB sera-t-il disponible?

Le certificat énergétique cantonal des bâtiments sera disponible à partir d'août 2009. Les informations les plus récentes sont publiées au fur et à mesure sur le site web qui y est consacré

(voir ci-après).

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) organisera, en collaboration avec les cantons, une grande campagne de lancement d'août à décembre 2009. Le bulletin spécial pour les propriétaires fonciers en parlera en mai.

Une formation d'un jour en vue de l'accréditation des conseillers sera donnée à partir de mai 2009. De plus amples informations sur les cours seront mises en ligne sur le site web à partir du 20 avril.

www.cecb.ch

■ NOUVELLE CAMPAGNE DE SUISSENERGIE

Economiser de mois en mois

Dans sa campagne «Les petits trucs», SuisseEnergie montre à travers huit spots télévisés désopilants comment nous pouvons toutes et tous réduire facilement notre consommation d'énergie et ainsi économiser de l'argent.

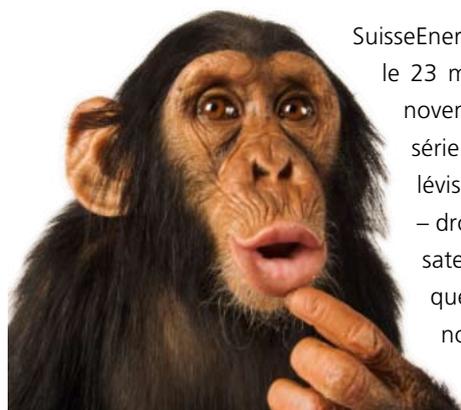


Bild: Gettyimages

SuisseEnergie diffuse depuis le 23 mars et jusqu'à fin novembre 2009 une série de huit spots télévisés – un par mois – drôles et non moralisateurs, pour montrer que chacun d'entre nous peut, par de petits trucs très

simples, sans effort et sans altérer son confort, réduire sa consommation d'électricité, de carburant et de combustible, et donc économiser de l'argent. Les spots sont diffusés en prime time sur les trois chaînes nationales (TSR1, SF1 et TSI1).

En complément à ces spots télévisés, un site Internet apporte davantage d'informations pleines d'astuces pour économiser l'énergie. Et surtout on pourra y retrouver les spots qui nous auront déjà bien fait rire la veille au soir devant la télévision.

www.les-petits-trucs.ch

■ ETIQUETTEENERGIE

Un guide dans la jungle des occasions

Celui qui désire acquérir un véhicule d'occasion doit également pouvoir s'informer de l'efficacité énergétique de l'objet convoité. Il est désormais possible d'établir sur Internet une étiquetteEnergie pour les voitures d'occasion mises en circulation depuis 2000 et de l'imprimer. L'efficacité énergétique peut dès lors devenir un argument de vente.

Un nombre toujours croissant de cantons et de sociétés d'assurance accordent des rabais fiscaux et des baisses de primes

en fonction de critères énergétiques. La nécessité de définir l'efficacité énergétique des véhicules d'occasion était perceptible depuis un certain temps. L'étiquetteEnergie pour ce type de voitures ressemble à celle qui est légalement prescrite pour les voitures neuves. Elle a été mise au point conjointement par l'Office fédéral de l'énergie, l'Office fédéral des routes et le TCS.

Contrairement à l'étiquetteEnergie qui est obligatoire pour tous les véhicules neufs, la mesure est facultative pour les voitures d'occasion. L'étiquette peut être établie pour toutes les



voitures particulières répondant aux exigences de la norme environnementale Euro 3 (véhicules mis en circulation depuis 2000). Seule l'homologation du type de véhicule – elle est indiquée dans le permis de circulation – est exigée à cette fin.

Echos favorables

Depuis le 2 février, les concessionnaires automo-

biles ont la possibilité d'établir une étiquetteEnergie sur le site Internet www.etiquetteenergie.ch et d'en doter ou non leurs voitures d'occasion récentes.

L'étiquette a suscité des échos favorables depuis son introduction, l'application Internet ayant été mise à très forte contribution dès le premier mois. L'OFEN fera le bilan dans un an et utilisera les résultats de son évaluation pour introduire des améliorations. A long terme, une liste de véhicules sera, par ailleurs, mise en ligne sur Internet, à l'instar de celle qui existe déjà pour les véhicules neufs.

www.etiquetteenergie.ch

FOIRES

SuisseEnergie séduit les visiteurs des foires

La participation de SuisseEnergie au Salon de l'auto à Genève et au salon Habitat-Jardin à Lausanne a, cette année encore, été couronnée de succès. Si ces deux événements ont affiché un recul sur le plan du nombre de visiteurs, l'éventail de conseils prodigués par SuisseEnergie a néanmoins rencontré un écho favorable.



SuisseEnergie a présenté l'étiquetteEnergie pour les voitures de tourisme au salon de l'automobile 2009.

Dans le cadre de ces deux foires, SuisseEnergie a centré ses prestations sur des conseils objectifs et neutres. Lors de la 28^e édition d'Habitat-Jardin, elle a mis l'accent sur la rénovation des bâtiments et le futur certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). En collaboration avec des spécialistes du label MINERGIE et des énergies renouvelables comme le solaire, le bois et les pompes à chaleur, elle a dispensé des informations neutres et des conseils pratiques. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir par eux-mêmes que les bâtiments à haut rendement énergétique améliorent le confort et la qualité de vie tout en réduisant la facture énergétique des ménages et des entreprises. Le Forum SuisseEnergie a une fois encore été l'un des éléments



Le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz en dialogue avec le président d'e'mobil Marcel Maurer sur le stand commun d'e'mobil et de SuisseEnergie.

phares du salon. Près de 220 personnes ont assisté à la présentation du CECB et à son illustration à travers trois exemples concrets. La deuxième partie portait sur l'avenir du programme SuisseEnergie après 2010: Michael Kaufmann, sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), et Pierre Veya, rédacteur en chef adjoint du quotidien «Le Temps» ont fait part de leur réflexion et ont répondu aux questions du public.

Au Salon de l'auto à Genève, outre les trois véhicules hybrides exposés, les trois voitures électriques ont tout particulièrement

éveillé l'intérêt des visiteurs du stand commun d'e'mobile et de SuisseEnergie. SuisseEnergie a également présenté l'étiquette-Energie pour les véhicules de tourisme neufs. La possibilité d'imprimer directement sur Internet une étiquette-Energie pour les véhicules d'occasion a en outre été saluée comme une évolution positive. Malgré un recul de 10% de la fréquentation, les visiteurs ont été nombreux à profiter de la possibilité d'obtenir des informations neutres sur les véhicules à faible taux d'émission et à haute efficacité énergétique.



Protoscar a présenté le concept de véhicule LAMPO: cette nouvelle voiture de sport électrique a une faible consommation d'énergie et promet beaucoup de plaisir de conduite sportive.

■ EN BREF & CALENDRIER

La Foire de Hanovre 2009 et sa plate-forme Energie

Du 20 au 24 avril se déroule la Foire de Hanovre 2009. Dans ce cadre, le grand salon international de l'énergie joue une nouvelle fois le rôle de plate-forme d'envergure planétaire pour les acteurs de la branche de l'énergie et les autres milieux intéressés. Des représentants de l'économie énergétique, de l'industrie, des entreprises artisanales et des pouvoirs publics s'y rencontrent autour de thèmes tels que l'hydrogène et les piles à combustible, la géothermie, la mobilité peu

gourmande en énergie, les sources d'énergie renouvelables et bien d'autres encore.

Nos lecteurs et lectrices peuvent retirer des billets d'entrée gratuite auprès de la représentation suisse des salons allemands:

[Billets – Foire](#)

Réédition du guide Suisse-Energie

Une édition mise à jour de la brochure «SuisseEnergie. Le programme de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables» vient de paraître. Ses 24 pages don-

nent un aperçu de l'essentiel de SuisseEnergie. Après une brève présentation du programme lui-même, des produits et des objectifs, la brochure détaille les cinq domaines traités durant la deuxième étape du programme. La dernière partie fournit les adresses utiles, soit les noms et coordonnées des principales personnes à contacter auprès de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), des cantons et des partenaires de SuisseEnergie.

Le nouveau guide peut être commandé gratuitement sur la page des publi-

cations de la Confédération sous le numéro de publication 805.901.f ou téléchargé en fichier PDF sur le site de SuisseEnergie.

[Guide SuisseEnergie](#)

Un jeu pour économiser l'énergie

Le département de la santé et de l'environnement de la ville de Zurich propose sur Internet un jeu sur l'énergie. A travers une bande dessinée interactive, les joueurs et les joueuses peuvent reconstituer en quelques clics leur situation en termes d'habitat, de mode de consommation

et de loisirs. Le jeu établit aussitôt le profil énergétique de la personne, soit son niveau moyen de consommation d'énergie. Ensuite, il précise par quelles voies la personne peut influencer son bilan énergétique. Les joueurs découvrent des astuces simples leur permettant d'économiser de l'énergie par leur comportement personnel. Clair et distrayant, le jeu repose sur des données scientifiques solides. La ville de Zurich entend favoriser ainsi la progression vers la société à 2000 watts.

[Jeu sur l'énergie](#) (en allemand)

Convention additionnelle avec la Fondation Centime climatique

Selon les calculs de l'Office fédéral de l'environnement

(OFEV) pour 2008, ce n'est qu'en adoptant des mesures complémentaires que la Suisse pourra atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO₂ fixé par la loi sur le CO₂ (réduction de 10 % par rapport à 1990, sur la moyenne annuelle de 2008 à 2012).

Par la convention additionnelle qu'elle a signée au mois de février avec le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, la Fondation Centime climatique s'engage à faire baisser d'encore 0,6 million de tonnes les émissions de CO₂ entre 2008 et 2012 (dont 0,2 million de tonnes en Suisse et 0,4 million à l'étranger). Cet accord devrait permettre à la Suisse d'atteindre l'objectif global fixé dans la loi sur le CO₂, compte tenu du

fait que l'objectif fixé dans cette même loi pour les carburants ne sera pas atteint en raison de l'absence d'effets du centime climatique dans ce domaine.

[Communiqué de presse](#)

L'EcoMobiListe 2009 de l'ATE

En pleine crise de l'industrie automobile, l'Association transports et environnement (ATE) a une nouvelle fois testé les rejets de CO₂ et de polluants des nouveaux véhicules ainsi que leur degré de nuisance sonore et écologique. Les résultats figurent dans la dernière édition spéciale de l'ATE Magazine: la championne toutes catégories est une voiture japonaise de classe moyenne inférieure, la Honda Insight Hybrid. Les

Japonais trustent également les premières places dans les catégories mini, avec la Toyota IQ 1.0, et moyenne, avec la Toyota Prius 1.5 Hybrid. Lauréate de la catégorie des petites voitures, la Fiat Punto 1.4 E est le seul modèle européen à occuper la plus haute marche du podium.

Pour établir cette liste de véhicules écologiques, l'ATE procède chaque année à l'évaluation de plusieurs centaines de véhicules des marques les plus courantes. Selon un système objectif qui a fait ses preuves, elle attribue à chaque modèle un total de points. Les dix voitures les mieux classées, toutes catégories confondues, figurent dans un «Top ten» des véhicules écologiques.

[Pour en savoir plus](#)

Calendrier SuisseEnergie

Date	Manifestation	Contact
22–24.4	Rendez-vous annuel conjoint d'Energie-Cités & Climate Alliance, Bruxelles	www.energie-cites.eu
23–26.4	Energissima 09–Salon suisse des énergies renouvelables et des technologies nouvelles, Fribourg	www.energissima.ch
15–16.5	2 ^e Salon National de la Mobilité	www.salondelamobilite.ch
15–22.5	Journées du soleil	www.tagedersonne.ch
26–28.5	Foire Energie et Environnement, Zurich	www.blueandgreen.ch
30.6–1.7	Conférence bilan et stratégie SuisseEnergie	www.suisseenergie.ch

Autres dates sur www.cours-energie.ch

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne

Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · contact@bfe.admin.ch · www.suisseenergie.ch

Liens:

[S'abonner à la Newsletter](#) / [Consulter les archives](#)